

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU DE SEANCE
8 MARS 2018 – 18h**

Étaient présents : Mesdames : Brigitte Allias, Nelly Costa, Sylvie Fanti, Christiane Navard, Hélène Petergac.

Messieurs : Pascal Belles, Daniel Bonano, Jean-marc Giammarinaro, Michel Gil, Didier Pérez, Joseph Smolinski.

Absents : Roland Bascoul, Henri Fabre, Henri Moczulski.

Secrétaire de séance : Christiane Navard.

Le dernier Procès Verbal est approuvé par les Conseillers présents

le PV du 25 Janvier concernait principalement :

Compte-rendu des Travaux, engagement ¼ investissement 2017 pour l'année 2018, délibération convention de regroupement dispositif CEE/TEPCV, validation devis Travaux 2018 , Tennis Club, Demandes diverses Associations.

Compte-rendu des travaux

1-Travaux en cours de réfection ou effectués:

Les rues du village sont nettoyées le lundi et le jeudi .

entretien espaces verts, débroussaillage des sites :

Élagage des arbres du plateau Ste Barbe, de la placette des Bâtisses ainsi que ceux de la place Fournaque Haute.

Travaux de nettoyage des lieux :

Passage du souffleur et ramassage des déchets devant Mairie, les écoles, la salle Jean Moulin, les rues du Castan, escaliers des Sapinettes.

Déblaiement de la neige entassée sur les trottoirs et les entrées des magasins du village.

Nettoyage du caniveau route de Provères ainsi que du cimetière.

Travaux d'entretien, réfection

Fabrication d'un abri conteneur poubelle aux Bâtisses.

Installation de barrières de sécurisation (Ayrole), restauration de la plaque cimentée des escaliers ex-gendarmerie.

La construction d'un emplacement conteneur poubelle au fond du Castan est en cours d'achèvement.

2- Travaux de réfection à prévoir :

-Remonter mur chemin du Buis.

-Effectuer une chape sur le parking du fond du Castan.

-Installer abris au stade

-Changement tôles au foyer Ste Barbe, plaques plexiglas à l'atelier municipal.

-Enlever 'un câble électrique à Padène et le déplacer sur le poteau de l'escalier du Coutelet - avec le concours de l'entreprise Travasset.

LES DEVIS

salle de réunion Ste Barbe

LE CONSEIL,

DECIDE de ne pas valider le devis de plomberie d'un montant de 1413,48€ . Le descriptif du matériel d'équipement (évier, meuble, chauffe-eau) paraît peu adapté à la destination de la salle ; elle sera uniquement **réservée à la tenue de réunions des associations municipales** .

Un nouveau devis sera présenté en Conseil, l'aménagement de la salle revu.

D'autre part un Conseiller fait état de la nécessité de mettre aux normes certains points de l'installation actuelle du lieu : existence de tuyauterie en plomb, vérification à effectuer du compteur d'eau.

Auvent et plaques pour Atelier :

Bardage de l'atelier communal 2 devis sont présentés

- l'un de 3450 € TTC

- le deuxième de 2287,50 € TTC

LE CONSEIL,

VALIDE le devis de 2287,50 € précis et détaillé.

Devis nettoyeur salle

LE CONSEIL,

APPROUVE le devis d'achat d'une autolaveuse Karcher d'un montant de 1700 € HT pour l'entretien des bâtiments communaux.

Le conseil devra fixer les conditions d'utilisation de l'appareil :

- périodicité des lavages des salles par les agents communaux,
- Possibilité de Service de Nettoyage des sols avec l'autolaveuse lors de la location des salles par les associations et les particuliers, fixation des tarifs à acquitter.

Mise aux normes école et cantine

Dans le cadre du contrôle régulier des équipements et installations, sécurité incendie, contrôle technique assuré par l'APAVE, suite au rapport de vérification, les mises aux normes doivent être effectuées.

LE CONSEIL,

APPROUVE le devis de l'entreprise d'électricité (Mr Lopez) d'un montant 1872,72€

Questions diverses

♦ Réfection fenêtres de la mairie, salle du peuple

Dans le cadre du dispositif CEE/TEPCV, le dossier de financement sera transmis auprès du SDE Hérault

Energie Le montant du devis est de 21 518 € HT
Devis validé.

♦ L' enquête publique concernant le projet de création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu dit la Peyrière est d'une durée de 32 jours du 26 février au 29 Mars 2018

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral préconisant l'avis du Conseil : le conseil délibère et approuve le projet d'implantation de la centrale photovoltaïque sur la commune de Graissessac.

♦ Garderie scolaire : un particulier sollicite que soit allongée la durée de la garderie jusqu'à 18h30 (au lieu de 18 h) lors de la rentrée scolaire de Septembre 2018 -soit une durée hebdomadaire totale de 2 heures supplémentaires qu'il conviendra de financer.

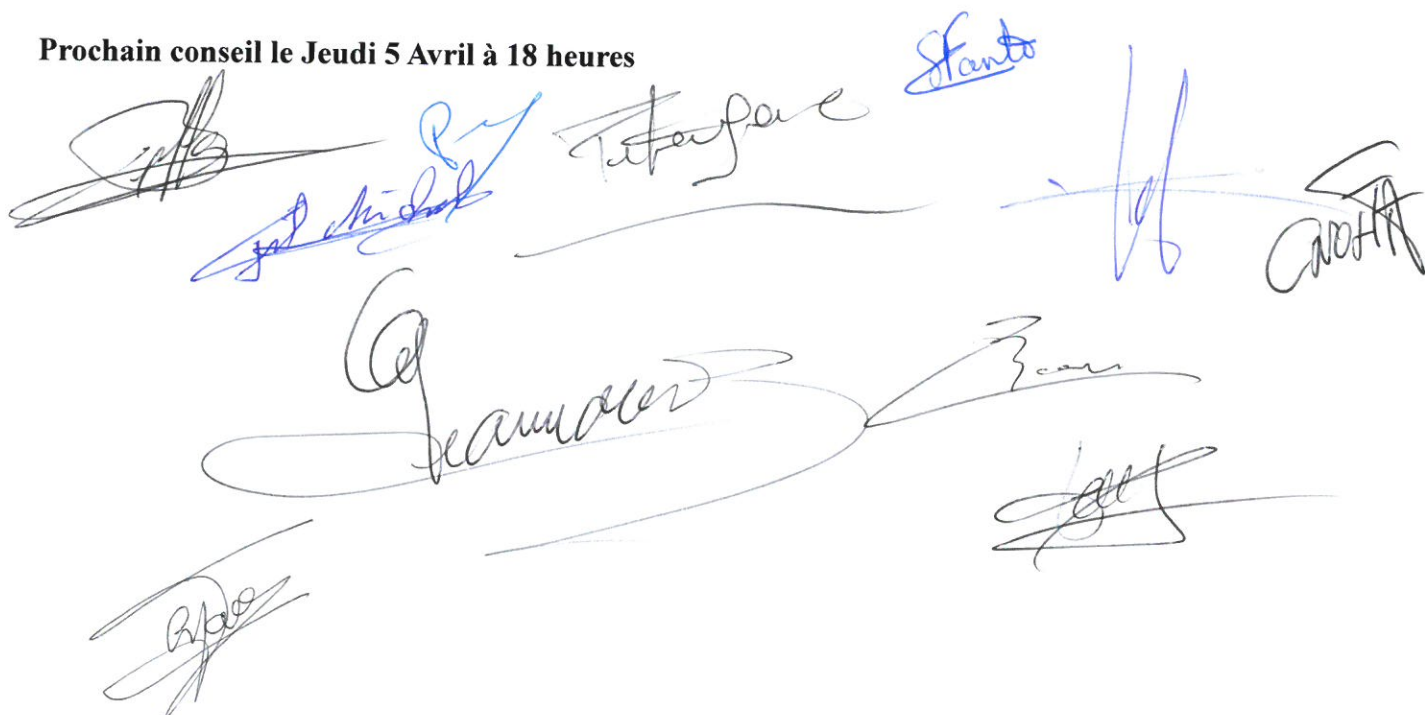
Ce financement devra être au préalable approuvé et réparti sur les 3 communes du groupement scolaire.

♦ Achat d'un appareil photographique à usage professionnel acté par le conseil

♦ Goûter des aînés du 14 mars: validation du devis du traiteur les Savouries 8€/personne

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures15

Prochain conseil le Jeudi 5 Avril à 18 heures



A collection of handwritten signatures in black and blue ink, arranged in several rows. The signatures are stylized and vary in size. Some are written in blue ink, including the word 'Stanto' at the top right. The signatures are scattered across the page, with some overlapping.